

RCS : BAYONNE

Code greffe : 6401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 00589

Numéro SIREN : 411 805 153

Nom ou dénomination : AFC PROMOTION

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2018 sous le numéro de dépôt 16162

« AFC PROMOTION »

Société par actions simplifiée au capital social de 1.200.000 €

Siège social : 9, Place Bellevue 64200 Biarritz

RCS Bayonne 411 805 153

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2018**

L'an deux mille dix-huit et le trente juin ,

Les actionnaires de la société « AFC PROMOTION » se sont réunis en assemblée générale à 64200 Biarritz 9, Place Bellevue à l'effet d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, sur convocation de Mme Alexandra François Cuxac, Présidente.

- | | |
|--|----------------|
| • Mme Alexandra François-Cuxac, Présidente | 74.999 actions |
| • Mr Charles Cuxac | 1 action |

Seuls actionnaires.

Mme Alexandra François-Cuxac, associée majoritaire et Présidente, préside la séance.

Madame la Présidente dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les Statuts de la société et extrait Kbis ;
- Le Rapport du Président ;
- Le texte des résolutions soumises à l'assemblée.

Lecture est donnée du Rapport du Président .

La discussion étant close, le président met successivement aux voix, après lecture, les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

- Constat, à la date du 1^{er} juillet 2018, de la fin des mandats de commissaire aux comptes confié à :
- Pour les comptes sociaux de la SAS AFC PROMOTION:
 - En tant que titulaire à MBE TOULOUSE
 - En tant que suppléant : SECAR SARL
- Pour les comptes consolidés du groupe :
 - En tant que titulaires à MBE TOULOUSE et Mr Nicolas Freddy
 - En tant que suppléants : SECAR SARL et Mme Nathalie Kouassi.
- Nomination du commissaire aux comptes en charge des comptes sociaux de la SAS d'AFC à compter de l'exercice 2018.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée des actionnaires constate, à effet du 1^{er} juillet 2018, la fin des mandats de commissaire aux comptes confiés à :

- Pour les comptes sociaux de la SAS AFC PROMOTION :
 - En tant que titulaire à MBE TOULOUSE
 - En tant que suppléant : SECAR SARL



- Pour les comptes consolidés du groupe :
 - En tant que titulaires à MBE TOULOUSE et Mr Nicolas Freddy
 - En tant que suppléants : SECAR SARL et Mme Nathalie Kouassi.

Mise aux voix, CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE .

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée des actionnaires décide de surseoir à la désignation du commissaire aux comptes en charge des comptes sociaux de la SAS AFC PROMOTION à compter de l'exercice 2018 et de réunir une assemblée générale au cours du 2nd semestre 2018 pour procéder à cette désignation.

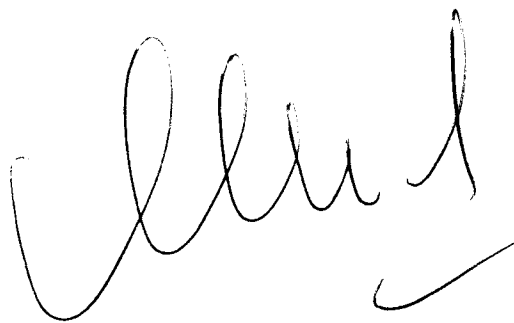
Mise aux voix, CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE .

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à Madame Alexandra François-Cuxac ou au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Mise aux voix, CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE .

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée et de tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'assemblée des actionnaires après lecture.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.